

Formation Renouvellement en Santé Sécurité et Conditions de Travail à l'attention des membres de la CSSCT - 5 jours

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Méthodes participatives, exposés, travaux de groupes, échanges avec les stagiaires, exercices pratiques, films, apports de documents types et de documentations de référence.

Une documentation sera remise à chaque participant

POSITIONNEMENT DE LA FORMATION / PREPARATION-PERSONNALISATION DE LA FORMATION

Une analyse préalable du besoin de formation sera effectuée en amont de la formation.

Celle-ci visera à caractériser l'établissement en terme :

- d'effectif*
- nature de l'activité : identification du secteur , du code NAF, des risques particuliers (ICPE, secteur du bâtiment, type d'industrie...) ainsi que de la sinistralité propre à l'entreprise ou ses établissements.*

Un entretien sera proposé au secrétaire du CSE pour déterminer :

- La composition du CSE (CSSCT ou non)*
- les règles de fonctionnement particulières du CSE issues d'un accord éventuel*
- Les faits saillants concernant son entreprise en matière de SST et conditions de travail*
- Les questions spécifiques à aborder touchant à la SST et les conditions de travail et d'une manière générale le fonctionnement du CSE*

Compte tenu des ces informations, le formateur préparera son intervention en croisant ces informations avec les données sectorielles concernant la SST (relatives au code NAF) puis paramétrant les exercices et études de cas ainsi que sa progression pédagogique pour répondre aux questionnements des apprenants.

Durée: 35.00 heures (5.00 jours)

Profils des stagiaires

- Membres élus du CSE : membres de la commission santé sécurité et conditions de travail, représentants de proximité

Prérequis

- Bénéficier au préalable d'une formation initiale en santé , sécurité et conditions de travail en tant que membre du CSE

Accessibilité et délais d'accès

Nous accordons une attention toute particulière à l'accès de nos formations aux personnes présentant un handicap. Veuillez nous contacter pour que nous ajustions l'organisation et le contenu de la formation contact@akanup.com

8 semaines

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants : 9,4/10. Cette moyenne est effectuée sur l'ensemble des formations réalisées à partir de ce programme standard "devenir manager leader", mais aussi des programmes sur-mesure qui ont été construits sur la base de ce programme.

Objectifs pédagogiques

- Actualiser les connaissances des membres de la CSSCT à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail
- Actualiser les connaissances des membres du CSE et/ou de la CSSCT pour la mise en œuvre des méthodes et procédés permettant de prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail. (articles L. 2315-18 - du code du travail)

Contenu de la formation

- Rôle et Capacités de la CSSCT
 - Évolution des textes en SST, attribution des missions, retours d'expérience
 - Articulation avec le CSE, moyens alloués, limites du rôle
- Analyse et Actions en SSCT
 - Analyse des risques professionnels, facilitation d'accès aux emplois pour femmes et personnes handicapées
 - Utilisation des documents, obligations réglementaires en SST
 - Méthodologie d'analyse des situations, consultations du CSE
- Gestion des Risques et Prévention
 - Analyse des risques selon les situations de travail
 - Prévention des risques en télétravail, droit à la déconnexion
 - Gestion des situations sensibles : harcèlement, tentatives de suicide, addictions
- Inspections, Enquêtes et Analyse d'Accidents
 - Procédures d'inspection et d'enquête, analyse des accidents
 - Choix des solutions et suivi de la mise en œuvre
- Rôle envers le Personnel en Situation de Handicap
 - Rôle de l'employeur et du CSE, aménagement des postes de travail
 - Maintien dans l'emploi, partenariats pour l'accompagnement, consultations du CSE

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Fort de nombreuses années d'expérience, nos formateurs possèdent une expertise pointue en matière de législation sociale, de gestion des risques professionnels, et des relations avec les représentants du personnel.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques.
- Etude de cas concrets.
- Livret d'entraînement.
- Quiz en salle.
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Exercices de réflexion sur ses pratiques.
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Séances de coaching individuel post-formation

Prix : Sur devis